



Vosges du Sud

Nombre de conseillers
En exercice : 42
Présents : 28
Absents : 14
dont suppléés : 1
dont représentés : 7
Votes pour : 32
Votes contre : 0
Abstention : 4
Votants : 36

Date de la convocation
21/09/2022

Date de publication
03/10/2022

REPUBLICQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

ID : 090-200069060-20220927-094_2022-DE

Séance du 27 septembre 2022

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace de la Tuilerie à Giromagny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Titulaires présents : L. AFFHOLDER, J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, C. CODDET, C. CONILH-NOBLAT, A. DOYEN, A. FENDELEUR, A. FESSLER, J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, M. JACQUEY, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, C. LESOU, F. MONCHABLON, A. NAWROT, V. ORIAI-BELOT, E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT, G. TRAVERS, E. WEISS, A. ZIEGLER

Suppléant avec voix délibérative : G. DEDEURWAERDER

Pouvoirs : M. AERENS à C. CODDET, E. WILLEMMAIN à L. BROS-ZELLER, G. MICLO à F. MONCHABLON, R. BEGUE à A. FESSLER, C. PARTY à C. CANAL, P. MIESCH à J-L. ANDERHUEBER, D. VALLVERDU à A-S. PEUREUX-DEMANGELLE

Secrétaire de séance : J-P. BRINGARD

Délibération n° 094-2022

Objet : Patrimoine - remplacement des tribunes mobiles de l'EISCAE

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2022-04-08-00002 du 8 avril 2022 relatif aux statuts communautaires,
- les décisions n°2021-089 du 20 décembre 2021 et n°2022-043 relatives à une demande de subvention DETR pour le remplacement des tribunes mobiles de l'EISCAE,

Considérant

- le défaut de structure des tribunes mobiles existantes de la salle polyvalente EISCAE et l'impossibilité de procéder à leur réparation,
- la politique de la Caisse d'allocations familiales favorisant la recherche d'amélioration et de développement des équipements et des services rendus aux familles en attribuant une aide spécifique,

Monsieur le Président rappelle que cette convention intervient dans le cadre des aides à l'investissement accordées par la Caisse d'Allocations familiales du Territoire de Belfort, pour le remplacement des tribunes de la salle polyvalente EISCAE sise Grande rue à Etueffont.

L'aide accordée par la CAF est portée au montant maximum de 70 000,00 € dont :

- un prêt d'un montant maximum de 40 000,00 € sur 10 ans,
- une subvention d'un montant maximum de 30 000,00 €.

Enfin, Monsieur le Président propose le lancement de la consultation pour la passation du marché de renouvellement des tribunes. Ce marché serait lancé selon la procédure adaptée conformément au code de la commande publique. Il est estimé à 133 124,40 € HT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 32 voix pour et 4 abstentions,

CHARGE Monsieur le Président de signer avec la Caisse d'Allocations familiales du Territoire de Belfort, la convention d'objectifs et de financement pour le remplacement des tribunes mobiles de l'EISCAE,

S'ENGAGE à fournir l'ensemble des justificatifs des dépenses engagées à la Caisse d'Allocations familiales du Territoire de Belfort,

CHARGE Monsieur le Président de lancer la consultation pour un marché de renouvellement des tribunes escamotables de l'EISCAE, conformément au code de la commande publique,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette consultation.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- Caisse d'Allocations familiales du Territoire de Belfort,
- SGC Belfort 2 – Antenne Giromagny

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,



Jean-Luc. ANDERHUEBER

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Pierre Bringard", written in a cursive style.

Jean-Pierre BRINGARD

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

ID : 090-200069060-20220927-094_2022-DE

